



UNE NOUVELLE FOIS, MONTGENÈVRE OFFRE 5 MOIS DE SKI À SES CLIENTS

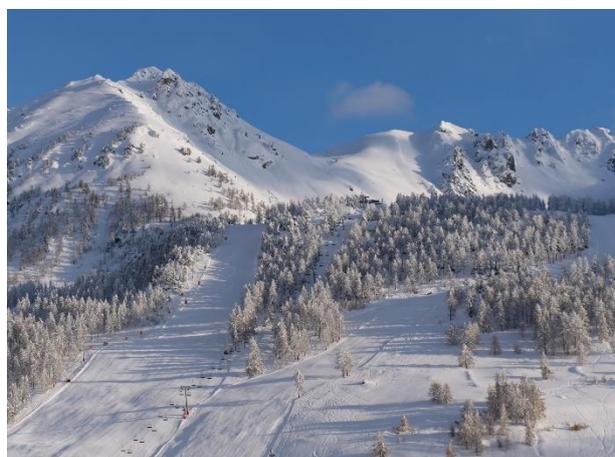


Suite aux très nombreuses chutes de neige naturelle survenues durant le mois de novembre, le personnel de la Régie des Remontées Mécaniques a été à pied d'œuvre pour préparer la saison hivernale. Grâce à la baisse des températures, les enneigeurs ont pu fonctionner, et produire de la neige de culture afin de constituer un manteau neigeux suffisamment épais pour permettre d'ouvrir et de sécuriser les pistes le plus rapidement possible. Dans ce contexte, c'est avec plaisir, et fierté, que la Commune et la Régie des Remontées Mécaniques ont pu annoncer que le domaine skiable de Montgenèvre ouvrirait dès les week-ends du 23/24 novembre et du 30 novembre / 1^{er} décembre. Les secteurs du Front de Neige (y compris son espace débutants), des Gondrans et de l'Aigle étaient accessibles, proposant près de 800 mètres de dénivelé. Une quinzaine de pistes étaient proposée aux skieurs lors du premier week-end d'ouverture, puis une vingtaine lors du deuxième week-end, desservies par près d'une dizaine de remontées mécaniques.

Par la suite, le domaine skiable de Montgenèvre ouvrira en continu 7j/7 à partir du jeudi 5 décembre, jusqu'au samedi 25 avril 2020 inclus, garantissant, une nouvelle fois, la possibilité à ses clients de skier cinq mois dans l'année.

La série de photos ci-après illustre parfaitement la beauté de notre village, de notre domaine skiable et du travail qu'il nécessite, de notre montagne, et de notre nature :





« Une nouvelle fois, et comme il en est de coutume chez nous, Montgenèvre sera la première station à ouvrir ses pistes, et la dernière à fermer, parmi les stations n'ayant pas de glacier. N'hésitez pas à venir profiter des pistes de notre domaine skiable international, au cœur d'un écrin de nature exceptionnel, des Alpes et de l'Europe. »

Bien à vous,
Le Maire,
Guy HERMITTE

A handwritten signature in black ink, which appears to be "Guy Hermitte". The signature is written in a cursive style and is positioned below the printed name.

SOIRÉE D'ACCUEIL DU PERSONNEL DE LA RÉGIE AUTONOME DES REMONTÉES MÉCANIQUES DE MONTGENÈVRE

Le jeudi 28 novembre, la Régie des Remontées Mécaniques a tenu une soirée de début de saison, qui a aussi permis l'accueil de son personnel, notamment saisonnier, à l'Espace Jean Gabin. C'est sur leur temps libre que près d'une centaine de personnes ont assisté à ce rendez-vous. Ils ont été accueillis par M. Guy HERMITTE, Président de la RARM, M. Daniel GARCIN, Directeur Général, Mme Michèle GLAIVE-MOREAU, Adjointe au Maire, et M. Titus ISAMBERT, Conseiller Municipal.



Ils ont également pu assister à des présentations de MM. Bruno TROCHE, Directeur Administratif et Financier de la RARM, Marc FORNESI, Responsable d'Exploitation, Guillaume LAFAYE, Responsable Maintenance, et Victor POMMELET, Ingénieur Projets – QSE.



Cette soirée aura permis d'accueillir comme il se doit les personnels du domaine skiable. Il leur a été présenté le bilan financier de l'entreprise, les investissements réalisés pour cet hiver (environ 3 millions d'euros cette année), la maintenance effectuée sur les appareils...

La réunion a aussi été l'occasion de mettre en valeur certains employés, pour leur fidélité à l'entreprise, ou de remercier ceux qui ont quitté la Régie des Remontées Mécaniques au cours des derniers mois.

Nous souhaitons une très bonne saison d'hiver 2019/2020 à l'ensemble du personnel de la Régie.

MONTGENÈVRE, PREMIÈRE STATION DE LA RÉGION SUD À SIGNER LA CONVENTION ÉTAT / COMMUNE SUR LE LOGEMENT DES SAISONNIERS



Il y a plusieurs mois déjà que la Commune travaille à la mise en application de l'article 47 de la loi de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne du 28 décembre 2016. Il prévoit que les Communes ayant reçu la dénomination de « touristiques » doivent conclure avec l'État, avant la fin de l'année 2019, et pour une durée de trois ans, une convention pour le logement des travailleurs saisonniers.

Dans cette logique, Le mercredi 30 octobre a eu lieu, en Mairie de Montgenèvre, la signature de la convention Etat / Commune sur le logement des saisonniers. A cette occasion, le Maire de Montgenèvre, Guy HERMITTE, ainsi que deux de ses adjoints, Mme Michèle GLAIVE-MOREAU et M. Marc FORNESI, ont eu le plaisir de recevoir Mme Cécile BIGOT-DEKEYZER, Préfète des Hautes-Alpes, et M. Jean-Bernard ICHE, Sous-Préfet de Briançon. M. Thierry CHAPEL, Directeur de la DDT des Hautes-Alpes, était également présent.



Il y a lieu de souligner que Montgenèvre est la première Commune touristique du Département des Hautes-Alpes, et de la Région Sud, à signer cette convention avec l'Etat, pour assurer un meilleur hébergement des travailleurs saisonniers. La Commune s'engage ainsi à renforcer son offre de logements et la qualité de ces derniers pour mieux accueillir les travailleurs saisonniers sur son territoire. Ce conventionnement a été instauré par la 2ème loi Montagne, votée en 2016, et par la loi ELAN (Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique) de 2018, qui prévoient que les Communes classées « touristiques » effectuent un diagnostic précis de leur parc de logements à destination des travailleurs saisonniers, afin de mettre en œuvre un plan d'actions sur trois ans pour mieux répondre à leurs besoins. Un bilan de ce conventionnement sera effectué

au bout des trois ans. Les conventions sont élaborées par les Communes avec l'appui de l'État, et notamment de la Direction Départementale des Territoires, en partenariat avec diverses structures (Caisse des dépôts et consignations, Action Logement, les bailleurs sociaux, SOLIHA 05, etc.).



Dans le cadre de cette cérémonie, Mme Cécile BIGOT-DEKEYZER, Préfète des Hautes-Alpes, indique : « *Il s'agit de la première convention de ce type dans les Hautes-Alpes et dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les 29 autres communes touristiques du département travaillent également sur ces conventions, qui devraient être signées entre la fin de l'année et le début de l'année 2020* ».

S'agissant d'un enjeu prioritaire dans les stations et pour l'économie de montagne, la convention, qui constitue un engagement de la Commune à améliorer le logement des travailleurs saisonniers, contribue à faciliter leur recrutement en leur proposant de meilleures conditions de vie. *In fine*, cela participe également au bon fonctionnement de l'activité touristique, puisque les travailleurs saisonniers sont d'une importance cruciale pour renforcer les effectifs en haute saison, et proposer un service de qualité à nos clients.

Une nouvelle fois, tous nos remerciements et notre reconnaissance vont aux représentants de l'Etat, notamment à Mme Cécile BIGOT-DEKEYZER, Préfète des Hautes-Alpes, et à M. Jean-Bernard ICHE, Sous-Préfet de Briançon, pour leur venue à Montgenèvre. Les Communes éloignées des villes « centres » ressentent parfois un sentiment de délaissement, c'est pourquoi nous tenons à saluer la présence de la délégation officielle de l'Etat, à Montgenèvre, et des autres invités présents.



MONTGENÈVRE, CRÉATION D'UNE AGENCE POSTALE

Suite à la signature de la Convention Etat / Montgenèvre sur le logement des saisonniers, les représentants de l'Etat et de la Commune, ainsi que l'ensemble des personnes présentes, se sont déplacés pour effectuer une visite de la future Agence Postale Communale. M. Christophe DOGNON, Directeur Régional de La Poste, était présent pour accompagner le Maire lors de la présentation du local. L'Agence Postale Communale était à ce moment là presque terminée, puisque les équipes du groupe La Poste avaient déjà installé le mobilier et les outils nécessaires à l'ouverture de l'agence, prévue en début de semaine suivante, le 04 novembre.



MONTGENÈVRE, PERSPECTIVE D'UNE ANTENNE DE LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC



Sur proposition des représentants de l'Etat, il a été question de l'ouverture au public d'une « antenne de Services au Public », dans l'espace connexe de La Poste. D'ores et déjà, l'écran ci-dessus est installé, dans l'accueil postal, pour pouvoir consulter toutes les informations destinées aux citoyens, et être informés sur les démarches relevant des organismes de l'Etat.

Sur place, l'employé de l'agence postale sera chargé de guider le visiteur, afin de lui faciliter l'accès au guichet unique qu'offrent les Maisons « France Service ». On peut raisonnablement penser qu'à partir du 1^{er} janvier, les locaux annexes à La Poste pourront être dédiés à ce type d'accueil, et à la visite des représentants des Services de l'Etat, tels que la Caisse d'allocations familiales ; les Ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Finances Publiques ; la Caisse nationale d'Assurance maladie ; la Caisse nationale d'Assurance vieillesse ; la Mutualité sociale agricole ; Pôle emploi ; ou La Poste. Ce socle de services pourra être enrichi par les collectivités locales et d'autres partenaires, en fonction des besoins locaux exprimés par les citoyens (Communauté de Communes, service de l'urbanisme par exemple). Au plan national, l'objectif est de labelliser un

maximum de maisons France Service d'ici la fin 2019, en visant en priorité les zones rurales et les quartiers prioritaires de la ville. L'objectif fixé par le Premier ministre est d'avoir "d'ici à 2020, 300 maisons France Service pleinement opérationnelles. Et d'ici la fin du quinquennat, une par canton". La proximité avec cette dernière devrait se traduire par des permanences tournantes dans les Communes telles que Montgenèvre, qui a fait acte de candidature et va créer les locaux adhoc.

MONTGENÈVRE, VISITE DE L'EXTENSION DE L'ESPACE PRARIAL

Pour terminer, les Elus et les invités ont effectué une visite de chantier de l'agrandissement de l'Espace Prarial, avec un aperçu sur la future salle hors-sac, et sur le local abritant les casiers à skis. La réception définitive ue chantier de l'agrandissement de l'Espace Prarial aura lieu durant la première quinzaine du mois de décembre, puisque les entreprises se chargent désormais des différentes finitions.



Mme Cécile BIGOT-DEKEYZER, Préfète des Hautes-Alpes, et M. Jean-Bernard ICHE, Sous-Préfet de Briançon, ont apprécié les efforts de la Commune en termes de promotion sociale et économique de la station. Ils ont confirmé, à cette occasion, la volonté de l'Etat d'une plus grande proximité avec les citoyens, telles que les informations développées ci-dessus le démontrent, via une Agence Postale Communale assortie d'un espace dédié aux entreprises, ainsi qu'une antenne de la Maison France Service. Nos concitoyens trouveront ainsi un service personnalisé et de proximité, aidé par les représentants de l'agence et les permanences des représentants de certains services de l'Etat. Montgenèvre accompagne ainsi les modifications démographiques et sociétales.



« J'AIME MA STATION » : MONTGENÈVRE PRÉSENTE À GAP



« J'aime ma Station » intitule la journée promotionnelle et médiatique organisée à Gap, Place de la République, par le Dauphiné Libéré, et l'Agence Départementale des Hautes-Alpes, en partenariat avec la Ville de Gap, le Crédit Agricole, les Rapaces de Gap et New Air Concept.

J'♥ ma station

SAMEDI 9
NOVEMBRE
2019 • GAP

PLACE DE LA
RÉPUBLIQUE
DE 9H À 18H

Lancement de saison d'hiver 2019/20
Bons plans forfaits

Nombreuses animations
Les Rapaces, piste de luge,
jeux-concours, biathlon,
sculpture sur glace,
chiens de traîneaux

HAUTES ALPES

Événement organisé par
le dauphiné
HAUTES ALPES

En partenariat avec
Gap

Avec le partenariat de
new-air-concept



Le samedi 09 novembre, le Maire de Montgenèvre a fait le déplacement, accompagné d'Alan HOYEZ, afin d'assurer la promotion de notre station, et les meilleures relations avec l'ensemble des représentants des autres stations des Hautes-Alpes. Il a notamment salué M. Patrick RICOU, Maire d'Orcières, Vice-Président du Conseil Départemental et Président de l'ADDET, ainsi que M. Yvan CHAIX, Directeur de l'ADDET des Hautes-Alpes. Monsieur Daniel GALLAND, Adjoint au Maire de Gap, Conseiller Départemental et ancien international de hockey sur glace, était également présent.

Lors de la visite des stands, il a été permis de découvrir de nombreuses animations, et de dialoguer directement avec les différents médias, comme D!CI TV, la radio Imagine, ou Le Dauphiné Libéré.



Cette journée aura été fructueuse, tant pour la visibilité de la station, que pour la couverture médiatique des événements à venir à Montgenèvre.

MONTGENÈVRE PARTICIPE À L'ORANGE BUSINESS TOUR DE MARSEILLE

Aujourd'hui, les données numériques alimentent chaque étape de la chaîne de valeur de l'entreprise et de la collectivité locale connectées. Dans ces conditions, la collecte, la circulation, et l'exploitation de ces données sont des questions centrales, en termes de stratégie économique et touristique. La matière brute que constitue la data doit être traitée de façon intelligente, créative et sécurisée, pour la transformer en information utile, que ce soit pour les collaborateurs, les clients, les citoyens, ou même les processus. C'est ce que Montgenèvre a créé, en mettant en place un agrégateur de données, centralisant les informations relatives à notre station internationale. C'est à ce stade opérationnel qu'on peut différencier le site internet de l'application mobile. Cette dernière permet d'avoir de l'information "chaude", en temps réel sur la station, le domaine skiable, ainsi que sur les moyens de transport (localisation des navettes et points d'arrêt, Tunnel du Fréjus...). Le site internet, lui, propose de l'information dite "froide", ou "en dur", avec de l'information générale présentant la station (histoire, services, commerces...). En ce sens, Orange Business Services se veut être un partenaire pour orchestrer en toute sécurité l'ensemble de la chaîne de valeur de la donnée, de bout en bout, et favoriser la communication.



Dans chaque ville où l'Orange Business Tour fait escale, ses experts et partenaires sont réunis pour accompagner les clients et apporter une solution à leurs besoins spécifiques.

Dans ce contexte, le jeudi 07 novembre 2019, une délégation de la station de Montgenèvre s'est rendue à l'Orange Vélodrome, afin d'assister à l'étape marseillaise de l'Orange Business Tour. Ainsi, MM. Florian COLAS (Webmaster de l'Office de Tourisme) et Alan HOYEZ (Chargé de Missions à la Mairie), ont fait l'aller-retour dans la journée, et ont été sur place de 10h00 à 15h00.

Ils ont pu rencontrer les différents responsables d'Orange, référents de la station de Montgenèvre, notamment :

- M. Xavier PETIT, Ingénieur Commercial Rhône Méditerranée (réfèrent de la station) ;
- M. Thomas PEYROT DES GACHONS, Responsable Commercial PACA ;
- M. Thomas PIPEROGLOU, Ingénieur Commercial PACA ;
- M. Nicolas ANDRE, Directeur Régional PACA.



Il a ainsi été possible d'entretenir les relations entre Montgenèvre et son fournisseur Orange, ainsi que d'échanger sur les différents projets de la Smart Station. De ces échanges, il en est ressorti qu'Orange accorde beaucoup d'importance au fait de conserver Montgenèvre parmi sa liste de clients, Montgenèvre étant par ailleurs la seule station de sports d'hiver à avoir été représentée lors de cet événement organisé par Orange Business Services.



Monsieur Jacques-Henri EYRAUD, Président du club de football de l'Olympique de Marseille, a introduit cette journée, en présentant notamment un projet d'innovation mené avec Orange, visant à faire du stade Orange Vélodrome le premier à être équipé de la technologie 5G, lors du match opposant l'Olympique de Marseille à l'Olympique Lyonnais, le week-end qui suivait.



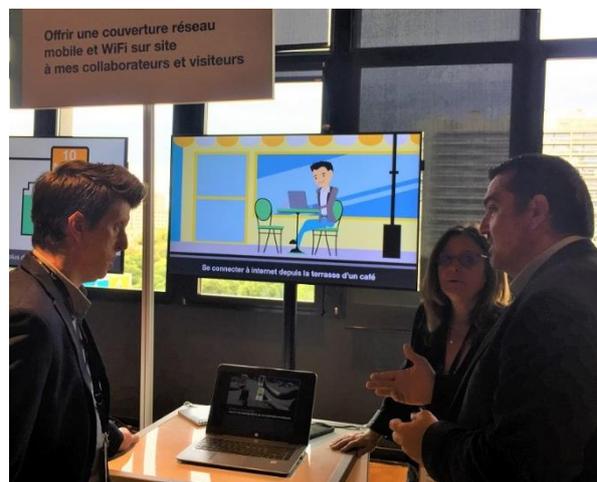
Au cours des discussions avec les différents responsables d'Orange, il a été question de l'application mobile de la station, dont la mise à jour vers la version hiver 2019/2020 est en cours. A ce sujet, il a été rappelé que l'application resterait en « V3 », néanmoins améliorée pour cet hiver, et que la prochaine « V4 » serait disponible à partir de l'été prochain. Ce sera alors

l'occasion de développer de nouvelles fonctionnalités, dont ont besoin la Régie des Remontées Mécaniques, l'Office de Tourisme et la Commune, pour faciliter le parcours du client, sur site (exemple : insertion du partenariat en cours d'élaboration avec AREA...).

Pour rappel, la Smart Station Montgenèvre, représentée par la Régie des Remontées Mécaniques, l'Office de Tourisme, et la Commune, avait déjà reçu le trophée "Smart City" pour son application mobile, en 2018, lors de la 3ème édition des Trophées de la Transformation Numérique. Cette remise de prix s'était déroulée à Paris, au siège de Microsoft France.

A cette suite, les représentants d'Orange ont évoqué la prochaine installation des écrans sur le domaine skiable et dans le village, en rappelant que l'entreprise avait fait en sorte de mettre à disposition son agrégateur de données. Enfin, il a été présenté à Orange le fait que les entités publiques de la Commune sont désormais reliées intégralement par la fibre, et que Montgenèvre allait par conséquent procéder à une recherche de diminution des coûts et des frais de fonctionnement (réduction du nombre d'abonnements...).

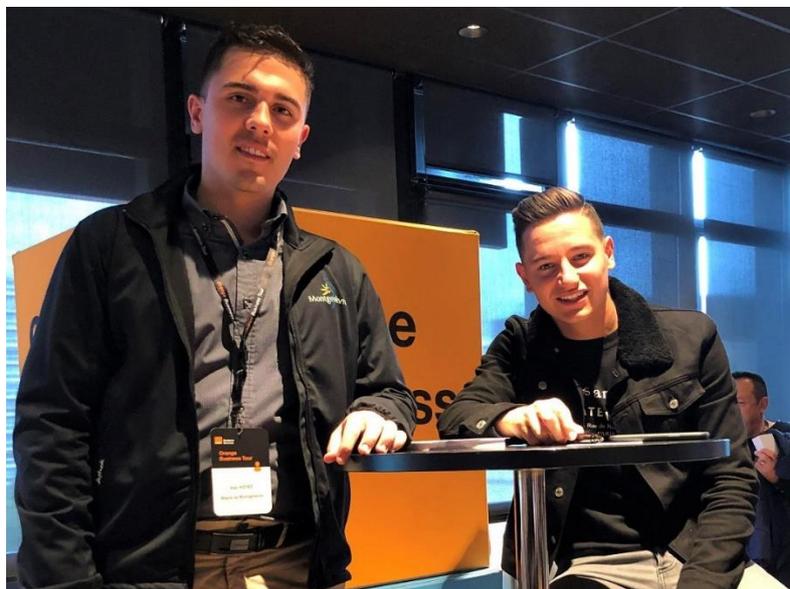
De plus, le projet de Montgenèvre consiste à faire passer tous ses services en « tout IP » (Internet Protocol), devenu un standard mondial pour les communications. Pour la téléphonie, la VoIP (Voice Over Internet Protocol – en français voix sur IP) propose une expérience enrichie, avec une qualité équivalente voire supérieure à celle du RTC (Réseau Téléphonique Commuté, réseau historique permettant d'acheminer les communications téléphoniques depuis une ligne de téléphonie fixe bas débit), mais permet surtout de diminuer les frais de fonctionnement et de devenir autonome. Un des autres avantages de la VoIP est la mobilité. En effet, une personne pourra changer de lieu tout en gardant sa connexion au service de la station (serveur, téléphonie, imprimantes...). De plus, l'IP permet de bénéficier d'une qualité de communication voix sans égale, avec la voix Haute Définition. L'IP permet également une expérience de communication enrichie, grâce au multimédia : vidéo, fichiers, services additionnels résidentiels et professionnels. Orange Business et ses partenaires proposent des solutions adaptées à ce besoin, et les représentants de Montgenèvre et d'Orange rentreront prochainement en contact sur ce point.



En plus de ces échanges directs avec les responsables d'Orange directement concernés par le partenariat avec Montgenèvre, les représentants de Montgenèvre ont pu rencontrer les professionnels partenaires d'Orange, assister à des présentations sur les solutions proposées, et participer à différents ateliers. Voici les différentes thématiques qui étaient traitées :

- La collecte / l'analyse de données ;
- Le transport / le stockage / le traitement des données ;
- Le partage de données / la création de solutions ;
- La protection des données ;
- Espace conseils / Espace co-innovation / Secteur public, éducation, santé.

Enfin, cette journée placée sous le signe de l'innovation, de la modernité, et des projets de la Smart Montgenèvre, aura aussi été l'occasion de faire valoir les intérêts de la station aux yeux de nombreux professionnels. Elle aura aussi permis de rencontrer M. Florian THAUVIN, joueur de l'Olympique de Marseille et Champion du Monde 2018 avec l'Equipe de France, avec qui il a été possible de discuter du caractère moderne et traditionnel de la station de Montgenèvre, située entre Piémont et Provence-Alpes-Côte d'Azur, régions dans lesquelles évoluent aussi des clubs majeurs et historiques du football européen.



Le déplacement de cette délégation Montgenévraise à l'Orange Vélodrome de Marseille aura été favorable aux relations entretenues avec l'entreprise Orange, et aux projets à venir de la Smart Montgenèvre. Il a en effet été permis de récolter des contacts intéressants pour l'avenir de la Smart Station, notamment pour le projet du passage en « tout IP », mais aussi d'offrir à Montgenèvre une belle visibilité dans la ville marseillaise, où nous étions la seule station de sports d'hiver à être représentée.



MONTGENÈVRE, « *TOUT SCHUSS* » À AIX-EN-PROVENCE

Ce samedi 16 novembre, une délégation Montgenèvroise s'est rendue à Aix-En-Provence, à l'occasion de la 3^{ème} édition du salon « Tout Schuss », organisé par le journal La Provence.



Durant toute la journée, l'esplanade Mozart s'est transformée en une véritable petite station de ski, puisque l'on pouvait trouver aussi bien des stands de représentants de stations des Alpes du Sud, de socioprofessionnels de la montagne (écoles de ski, banques...), ou de représentants du territoire (départements, ADDET...).

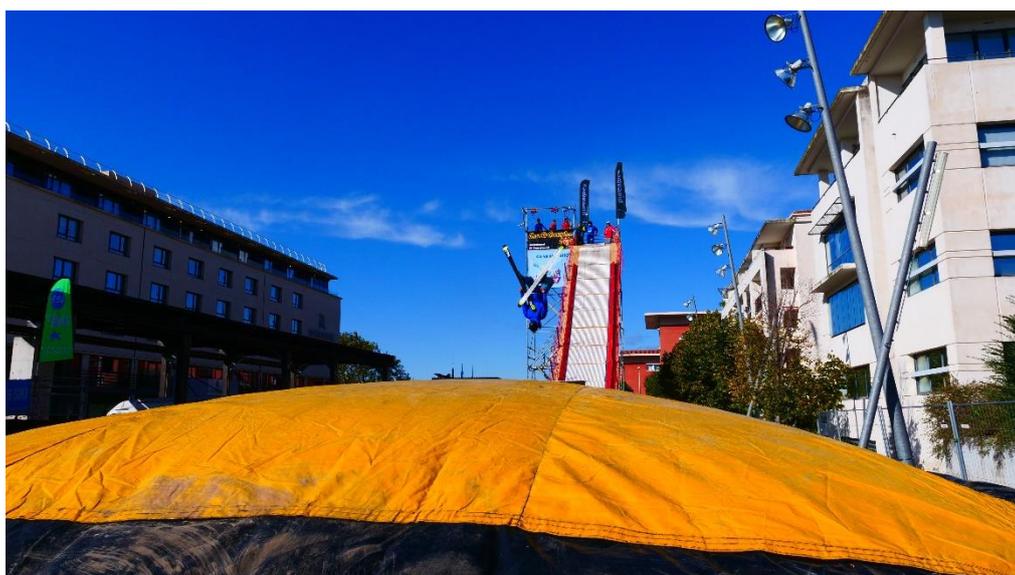
Pour représenter Montgenèvre, et afin d'assurer la promotion de notre station et les meilleures relations avec l'ensemble des représentants des autres stations des Hautes-Alpes, plusieurs acteurs ont fait l'aller-retour dans la journée, jusque dans les Bouches-du-Rhône. Ainsi, Guy HERMITTE, Maire de Montgenèvre, Daniel GARCIN, Directeur de la Régie des Remontées Mécaniques, Vincenzo COPPOLA, Directeur de l'Office de Tourisme, Florian COLAS, Webmaster, et Alan HOYEZ, Chargé de Missions, étaient présents, et vêtus des couleurs de notre station.



Il a notamment été permis de saluer M. Patrick RICOU, Maire d'Orcières, Vice-Président du Conseil Départemental et Président de l'ADDET, ainsi que M. Yvan CHAIX, Directeur de l'ADDET des Hautes-Alpes.



Plusieurs animations ont été proposées aux nombreux visiteurs, puisque ceux-ci ont pu profiter d'une piste d'initiation au ski, une piste de luge, de la présence de chiens de traîneaux, ou encore de démonstrations de figures aériennes grâce à un tremplin et un big air bag.



Cette journée aura été l'occasion d'offrir une belle visibilité à notre station, au cœur d'un bassin de population important. Elle aura aussi permis d'échanger avec les représentants des différentes stations, et des responsables de l'Agence Départementale de Développement Economique et Touristique des Hautes-Alpes.



MONTGENÈVRE PRÉSENTE À PARIS POUR LE SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Durant trois jours, du mardi 19 au jeudi 21 novembre, la 24^{ème} édition du Salon des Maires et des Collectivités Locales s'est déroulée à Paris Expo, à la Porte de Versailles. Ce Salon s'est tenu dans le même temps que le 102^{ème} Congrès des Maires, organisé par l'AMF (Association des Maires de France), dont le thème de cette année était « Les Maires, au cœur de la République ».

Le fil rouge du Salon, composé de très nombreux exposants professionnels, était « Villes et Territoires Durables – Horizon 2030 », et cherchait notamment à proposer une offre de solutions permettant de répondre aux exigences de l'aménagement de l'espace public.



Deux représentants de la station de Montgenèvre ont assisté au Salon, durant la journée du mercredi 20 novembre, plus spécialement dédiée au numérique. Il s'agit de Florian COLAS, Webmaster de l'Office de Tourisme, et d'Alan HOYEZ, Chargé de Missions à la Mairie. Les profondes transformations qui traversent la société, comme les innovations technologiques, les nouveaux usages, ou les aléas climatiques, nous imposent de changer profondément et durablement nos perspectives, ainsi que nos visions. C'est pourquoi il a été très intéressant pour Montgenèvre d'être présente à ce salon, afin de rencontrer de nombreux professionnels, issus de différents secteurs d'activité, et d'échanger avec eux sur les objectifs et la vision de la station, notamment du programme Smart Montgenèvre.





M. Eric Jacoté, Vice-Président de la FFC, en charge du VTT

La liste des entreprises avec qui il a été permis de discuter est nombreuse. Parmi elles, relevons notamment la **SNCF** (ligne TGV jusqu'au cœur du village), **La Poste** (agence communale), **Blachère Illumination** (éclairages décoratifs du village), **3D Ouest** (logiciel de gestion du camping et des écoles), **Orange** (partenaire de la Smart Montgenèvre), la **Caisse des Dépôts**, ou encore **Poma** (constructeur de remontées mécaniques), où M. Pierre RACT, Directeur Commercial, était présent. Il a aussi été permis de rentrer en contact avec la **Fédération Française de Cyclisme**, où nous avons pu échanger avec M. Eric JACOTE, Vice-Président de la FFC en charge du VTT, au sujet de la volonté de Montgenèvre de se voir à nouveau attribuer des compétitions cyclistes lors des étés à venir.



M. Pierre RACT, Directeur Commercial



De plus, cette journée aura été l'occasion d'assister à plusieurs conférences et ateliers techniques, en lien avec l'actualité de notre station. En voici la liste et une brève présentation de leur objectif :

- « **Aménagement Urbain – Nouvelles mobilités : organiser et aménager l'espace urbain en conséquence** ». Cet atelier cherchait à mettre en lumière, grâce à plusieurs retours d'expérience, les enjeux et solutions déjà mises en œuvre au sein de collectivités.
- « **Digital – Infrastructures numériques et nouveaux services : quels nouveaux enjeux urbains pour les collectivités ?** ». L'atelier a permis de découvrir et d'échanger autour des bonnes pratiques (pour l'efficacité du service public) et de profiter de retours d'expérience.
- « **Eclairage public – Comment utiliser les infrastructures d'éclairage public à 100% de leur potentiel pour une ville connectée ?** ». L'objectif était de montrer comment mutualiser les expériences pour faire évoluer la ville, dans le nouveau contexte de l'économie collaborative.
- « **Environnement – Résilience urbaine : les Communes face aux catastrophes** ». Cette conférence a évoqué les différents enjeux (changement climatique, menaces sécuritaires, risques, catastrophes naturelles...), et a proposé des pratiques à adopter selon des retours d'expérience.
- « **Services aux collectivités – Rénovation urbaine et revitalisation des quartiers : comment les outils du marketing territorial peuvent aider ?** ». Cet atelier visait à discuter des différentes approches possibles pour permettre aux collectivités de rétablir un écosystème favorable au développement et à la revitalisation de ses quartiers, à partir de retours d'expérience.



Cette journée passée sur le Salon des Maires, à Paris, aura été bénéfique pour Montgenèvre. En effet, elle aura permis d'assister à des ateliers instructifs, et de discuter avec de nombreux professionnels. Pour certains, déjà partenaires de la station, il s'est agi d'entretenir les relations et de présenter les nouveaux projets montgenévrais. Pour d'autres, il s'est agi de découvrir de nouveaux services ou produits, permettant ainsi de faire murir de nouvelles idées pour la suite du développement de notre station. Enfin, cette journée aura été bénéfique pour la visibilité et la notoriété de notre station, puisque de nombreux curieux, toujours intrigués par les vestes brodées du logo de la station, sont venus discuter de notre destination touristique et de notre ouverture du week-end du 23 novembre.

Extrait du Conseil Municipal

du 07 novembre 2019

1^{ère} partie (délibérations n°1 à 8)

Nombre de membres en exercice : 11

Présents (6) : Guy HERMITTE, Marc FORNESI, Francis ISAMBERT, Luc PASCAL, Alexandre JANION, Jérôme SALOMON.

Pouvoirs (6) : Françoise MILLLE-SCHAACK à Alexandra JANION, Michel MEYER à Luc PASCAL, Michèle GLAIVE-MOREAU à Guy HERMITTE.

Absents (2) : Magali VEROT, Philippe GILARDINO.

Secrétaire de séance : Alexandra JANION.

Après avoir fait l'appel des conseillers municipaux, le Maire Guy HERMITTE constate que le quorum est atteint. Le Conseil Municipal peut ainsi valablement délibérer.

Il ouvre la séance à 18 heures

En préambule, M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient de retirer le point n°6 de l'ordre du jour relatif à la révision des tarifs des terrains de golf avec Monsieur Lavazza – Clavière et d'ajouter les points n° 31, 32 et 33 concernant respectivement :

- L'annulation et le remplacement de la délibération n°14 du 25 juillet 2019 ;
- Le lancement d'un marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'ancienne gendarmerie ;
- Les secours sur piste du ski de fond des Alberts – tarif de relevage des blessés pour la saison 20192020 ;

Cette démarche résulte, en effet, de l'obligation d'éclairer, très scrupuleusement et spécifiquement, les différentes actions à soumettre au vote des élus.

Il s'en suit les précisions sémantiques suivantes après avoir restructuré l'ordre du jour et inséré les délibérations qu'impliquait les préconisations du contrôle de légalité et de la Sous-préfecture de Briançon au sujet du marché de déneigement.

A cette suite, il ouvre le débat entre les élus présents qui confortent son analyse et acceptent, à l'unanimité, d'en délibérer en préambule.

A l'issue et sur invitation du Maire, Guy HERMITTE, cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

En suivant, M. le Maire procède à la lecture d'une lettre datée du 06 novembre 2019, émanant de M. Christian Jullien, Directeur de l'ESF, que le Secrétariat de la Mairie vient de réceptionner une dizaine de minutes avant le début de la séance. Il n'en a pas eu connaissance plus avant. Dans ce cadre, il constate que cette correspondance traite du sujet de la gestion de l'Espace Prarial, dont la Commune est propriétaire sur le front de neige et qu'elle concède par voie contractuelle aux socioprofessionnels, plus directement intéressés par un positionnement centralisé de leurs activités.

Compte tenu des circonstances rappelées ci-dessus, il s'avère, bien évidemment, impossible de délibérer, même s'il en était besoin, en l'absence de préparation, réflexion, étude juridique sur les rapports entre la Commune, propriétaire des lieux et des bâtiments, et les occupants utilisateurs. Dans tous les cas, il est rappelé qu'ils sont des partenaires, dont l'activité est indispensable à la station.

Partant, les élus du Conseil Municipal prennent le parti d'un échange informel partagé qui se déroule dans des conditions de sérénité et d'ouverture d'esprit propice au bon sens et à l'efficacité républicaine. Ils tiennent à inscrire leur action dans l'instauration d'un climat de paix sociale augurant bien d'un avenir technique et opérationnel propice à la réussite de la saison qu'il se profile et dont les perspectives sont excellentes avec une ouverture anticipée du domaine skiable prévue le 23 novembre prochain. Ils en ressort des ouvertures conciliées que le Maire va instruire et mettre en œuvre dans les meilleurs délais.

1- Budget communal - décision modificative n°4

Guy HERMITTE, présente la décision modificative n°4 du budget de la commune 2019.

Compte	Libellé	DM4
I	INVESTISSEMENT	
D	DEPENSE	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-2700
202	Frais liés à la réalisation des documents Urbanisme et Num. Cadastre	-2700
901	ACQUISITIONS DIVERSES	652,8
2188	Autres immobilisations corporelles	652,8
903	BATIMENTS COMMUNAUX	2708
2188	Autres immobilisations corporelles	708
2315	Installations, matériel et outillage techniques	2000
915	SIGNALETIQUE	-3000,8
2315	Installations, matériel et outillage techniques	-3000,8
919	AMENAGEMENTS EXTERIEURS	2340
2188	Autres immobilisations corporelles	2340

Sur invitation du Maire Guy HERMITTE, cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

2 - Tarification des parkings de Montgenèvre et de l'aire des camping-cars saison 2019-2020

Francis ISAMBERT propose de maintenir les tarifs de la saison d'hiver 2018/2019 des parkings et de l'aire des camping-cars pour l'hiver 2019/2020.

Ces tarifs sont applicables de l'ouverture à la fermeture du Domaine skiable de la station hors événements exceptionnels pour lesquelles la Commune peut décider de la gratuité des parkings.

a) **Parkings payants du front de neige, 24h/24**

La première demi-heure est gratuite

Tarifs horaires	TTC	HT
de 30 à 45 minutes :	0,50 €	0,417 €
de 45 min à 1 heure :	1,50 €	1,250 €
de 1h à 1h15	1,50 €	1,250 €
de 1h15 à 1h30 :	2,00 €	1,668 €
de 1h30 à 1h45 :	2,00 €	1.668 €
2h :	2,50 €	2,084 €
2h15	2,50 €	2,084 €
2h30	4,00 €	3,334 €
2h45	4,50 €	3,750 €
3h00	4,50 €	3,750 €
3h15	5,00 €	4,167 €
3h30	5,00 €	4,167 €
3h45	5,50 €	4,584 €
4h00	5,50 €	4,584 €
4h15	5,50 €	4,584 €
4h30	6,00 €	5,000 €
4h45	6,50 €	5,417 €
5h00	6,50 €	5,417 €
5h15	7,00 €	5,834 €
5h30	7,00 €	5,834 €

5h45	7,50 €	6,250 €
6h00	7,50 €	6,250 €
6h15	8,00 €	6,667 €
6h30	8,00 €	6,667 €
6h45	8,50 €	7,084 €
7h00	8,50 €	7,084 €
7h15	9,00 €	7,500 €
7h30	9,00 €	7,500 €
7h45	9,50 €	7,917 €
8h00	9,50 €	7,917 €
8h15	10,00 €	8,334 €
8h30	10,00 €	8,334 €
8h45	10,50 €	8,750 €
9h00	10,50 €	8,750 €
9h15	11,00 €	9,167 €
9h30	11,00 €	9,167 €
9h45	11,50 €	9,584 €
10h00	11,50 €	9,584 €
10h15	12,00 €	10,000 €
10h30	12,00 €	10,000 €
10h45	12,50 €	10,417 €
11h00	12,50 €	10,417 €
11h15	13,00 €	10,834 €
11h30	13,00 €	10,834 €
11h45	13,50 €	11,250 €
12h00	14,00 €	11,667 €
Entre 12h et 24h (dès la première heure)	18,50 €	15.417 €
Entre 1 et 2 jours (dès la première heure)	31,00 €	25,834 €

En cas de perte de ticket, les tarifs suivants seront appliqués :

- Ticket pour place aérienne : 150 € TTC 125,000 € HT
- Ticket pour place couverte : 800 € TTC 666,667 € HT

c) **Abonnements saison**

Les parkings payants du front de neige	255 € TTC	212,500 € HT
Parking le transalpin abonnement travailleur	130 € TTC	108,334 € HT
Parking Stade Nordique abonnement travailleur	130 € TTC	108,334 € HT
Parking DDE abonnement travailleur	130 € TTC	108,334 € HT
Tarif client hôtel : une place de parking	90 € TTC	75,000 € HT

Une caution de 100€ par badge est exigée. Remboursable à sa restitution.

Un macaron portant le numéro d'immatriculation du véhicule ou le nom de l'hôtel sera nécessairement apposé sur le pare-brise afin de prévenir toute verbalisation.

d) **Tarifs des cars**

30,00 € TTC soit 25,000 € HT pour une journée

150 € TTC soit 125,020 € HT pour 7 jours consécutifs

e) **Tarifs de l'aire de camping-cars, à compter du 1^{er} décembre 2018**

Périodes	heures	Tarif TTC	Tarif HT
Forfait vidange	2,00	9 €	7,500 €
1/2 journée	12,00	10 €	8,334 €
1 journée	24,00	14 €	11,667 €
2 journées	48,00	23 €	19,167 €
3 journées	72,00	33 €	27,500 €
4 journées	96,00	41 €	34,167 €
5 journées	120,00	50 €	41,667 €

6 journées	144,00	58 €	48,334 €
7 journées	168,00	66 €	55,000 €
8 journées	192,00	101 €	84,167 €
9 journées	216,00	121 €	100,834 €
10 journées	240,00	151 €	125,834 €

Au-delà, 41 € TTC soit 34,167 € HT par tranche de 24h dès la première heure entamée ;

Une meilleure répartition des bornes a été mise en œuvre afin de faciliter les opérations de déneigement et de favoriser le confort des clients.

De plus, les Services techniques ont procédé à l'installation d'arceaux métalliques afin de protéger efficacement les bornes de branchement électrique, les plus exposées comme étant au centre de la zone.

Sur invitation du Maire Guy HERMITTE, cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

3 - Taxe balayage et déneigement / tarification pour l'année 2019 et l'année 2020

Alexandra JANION rappelle au Conseil Municipal que les coûts de déneigement et de balayage augmentent régulièrement compte tenu de la livraison de nouveaux équipements et voiries et des attentes grandissantes des habitants, usagers et touristes de Montgenèvre en termes de déneigement et de balayage.

En conséquence, il est proposé d'adopter les tarifs suivants pour l'année 2019 et 2020. (Les tarifs restent inchangés par rapport à l'année 2018).

CATEGORIE	MONTGENEVRE	LES ALBERTS
Chalet ou maison	200 €	98 €
Appartement	103 €	53 €
Commerce	251 €	133 €
Petit Hôtel - 50 personnes	329 €	
Grand Hôtel + 50 personnes	1 545 €	

Petite Collectivité - 50 personnes	6 180 €	
Grande Collectivité + 50 personnes	7 417 €	

Sur invitation du Maire Guy HERMITTE, cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

4 - Fixation des taux de la redevance terrasse

Marc FORNESI propose au Conseil municipal de fixer, comme suit, les tarifs pour l'occupation de terrasses pour l'année 2020 :

- Locations saisonnières : 7,00 € par m² par mois sachant que la saison d'hiver compte 4 mois et demi et que la saison d'été compte 2 mois.
- Locations à l'année : 6,50 € par m² et par mois, sur la base de 6 mois et demi.

Il est précisé que les commerçants, bénéficiant légalement d'une terrasse sur la voie publique, doivent laisser un passage réglementaire pour le public à pied, notamment avec une poussette, ainsi que pour les handicapés en fauteuil roulant (1m40 minimum). En cas de non-respect de ces règles de sécurité collective, les auteurs pourront faire l'objet de procédure pour occupation illégale du domaine public. Leur responsabilité sera engagée en cas d'accident qui pourrait résulter de l'encombrement des trottoirs ou des contraintes, en résultant, en obligeant les piétons à marcher sur la route.

Sur invitation du Maire Guy HERMITTE, cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

5 - Convention d'occupation temporaire du domaine public et redevance pour le restaurant du camping des Alberts

Luc PASCAL propose au Conseil Municipal de fixer à 2 100 € le tarif de la mise à disposition du restaurant du camping et du local épicerie (s'agissant qu'il ne saurait servir de cave ou de réduit à tout faire).

A cette suite, il convient d'autoriser le Maire à signer la convention pour la saison hivernale 2019/2020 avec le gestionnaire. Ce nouveau tarif inclus le local épicerie ainsi que la mise à disposition de la licence IV. Cette convention pour la saison hivernale 2019/2020 sera signée sous réserve que le gestionnaire ait payé ses loyers exigibles et toutes autres charges découlant de son exploitation.

Le paiement de la redevance d'occupation se fera en 3 versements de 700 Euros en décembre 2019, 700 Euros en février 2020 et 700 Euros en avril 2020. Le restaurant sera mis à disposition du 10 novembre 2019 au 14 mai 2020.

Sur invitation du Maire Guy HERMITTE, cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

7 - Tarifs du golf pour l'été 2020

Ouverture prévue du 23 mai au 13 septembre 2020.

Jérôme SALOMON propose l'adoption des tarifs 2020 suivants en euros TTC pour le golf de Montgenèvre :

Les tarifs modifiés sont les suivants :

	Saison 29/06 au 13/09 Prix en euros TTC	Pré saison 23/05 au 28/06 Prix en euros TTC
a) Greenfees		
Compact		
Accès journée enfant	15.00	10.00
Accès journée adulte avec location de matériel	22.00	15.00
Accès journée adulte sans location de matériel	20.00	12.00
Cartes de 5 accès journée	75.00	48.00
Cartes de 10 accès journée adulte	120.00	90.00
Grand parcours Adulte		
Green fee 9 trous	34.00	28.00
Carte 6 greenfees 9 trous		165.00
Carte 5 greenfees 9 trous		140.00
Carte 10 greenfees 9 trous		255.00
Green fee 18 trous National	44.00	38.00

Greenfee 18 trous Transfrontalier	60.00	60.00
Grand parcours enfant		
Green fee 9 trous National		23.00
Green fee 18 trous Transfrontalier	30.00	30.00
b) Cartes saison		
Individuel adulte TRANSFRONTALIER		305.00
Couple adulte TRANSFRONTALIER		555.00
12-18 ans TRANSFRONTALIER et étudiant de – de 25 ans		180.00
Individuel adulte COMPACT		175.00
Inscription aux compétitions 18 trous		10.00
Inscription aux compétitions 9 trous et compact		5.00
Inscription aux concours de putting ou approche		2.00
Inscription au trophée		20.00
Carte mensuelle nominative mois d'août 9 trous		250.00
Carte mensuelle couple mois d'août 9 trous		460.00
c) Diverses prestations		
1 Seau de balles	3.00	3.00
1 Seau de balles et prêt de matériel	4.00	4.00
10 seaux de balles	18.00	18.00
10 seaux de balles et prêt de matériel	19.00	19.00
2 seaux de balles	5.00	5.00
2 seaux de balles et prêt de matériel		
5 seaux de balles	6.00	6.00
5 seaux de balles et prêt de matériel	10.00	10.00
	11.00	11.00

Location d' 1 Club	2.00	2.00
Location d' 1/2 série	5.00	5.00
Location d'un chariot	3.00	3.00
Boissons	2.00	2.00
Bouteille d'eau de 50 cl	1.50	1.50
Confiseries	2.00	2.00
Tee practice	2.00	2.00
Voiturette pour 9 trous	25.00	25.00
Voiturette pour 18 trous	35.00	35.00
Carte de 5 locations 9 trous	100.00	100.00
Carte de 10 locations 9 trous	200.00	200.00

	Saison 29/06 au 13/09 Prix en euros TTC	Pré saison 23/05 au 28/06 Prix en euros TTC
Pack Averti pré saison semaine du dimanche au vendredi (5 jetons balles, Accès illimité compact et grand parcours 9 trous uniquement).		160.00
Pack green fee 9 trous + 1 entrée Durancia 2h + 1 enfant	49.00	
Pack green fee 9 trous + 1 entrées Durancia bien être	54.00	
Pack green fee 18 trous national + 1 entrée Durancia 2h + 1 enfant	59.00	
Pack green fee 18 trous national + 1 entrées Durancia bien être	64.00	
L'encaissement des packs se fera au golf, un ticket de caisse en 3 exemplaires sera édité (golfeur, Durancia, golf). Une		

facture de Durancia sera éditée pour le reversement de la part Durancia.		
KID'S GOLF		
Accès Kid's golf	3.00	3.00
Accès kid's golf et 1 seau de balle	5.00	5.00

Les tarifs « pré saison » pourront être utilisés en « saison » si des problèmes techniques rendent la pratique du golf moins aisée (aération des greens par exemple).

Tarifs extension pour les membres de Clavière et Montgenèvre hors période de convention : 30 €

Tarifs spécifiques :

- Pour les membres du golf de Sestriere/pragelato : offre de 50% sur l'achat d'un green fee 9 ou 18 trous national.
- Pour les membres des golfs de Pierrevert, Dignes, Barcelonnette et Gap : offre de 20% sur l'achat d'un greenfee 9 ou 18 trous National.

Il est à noter que le paiement en ligne est désormais disponible pour les green fee 9 et 18 trous national et vient compléter la possibilité, de réserver en ligne pour les cartes saison.

Sur invitation du Maire Guy HERMITTE, cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

8 - Tarifs et horaire d'ouverture Durancia hiver 2019-2020

Francis ISAMBERT indique que le conseil municipal doit, voter les tarifs de la régie à simple autonomie financière Durancia Balnéo et Spa Nuxe pour la saison d'hiver 2019-2020 selon ses statuts.

ESPACE BALNEO				
	Enfant De 3 à 14 ans	Adulte 15 ans et plus	Famille*	Handicapé (-50 %)
1 heure	5 €	12 €	30 €	6 €
2 heures	8 €	19 €	48 €	9,50 €
3 heures	9,50 €	23 €	57 €	11,50 €
Journée	13,50 €	35 €	69 €	17,50 €
*2 adultes + 2 enfants, 4€ pour chaque enfant supplémentaire, dès le 3 ^{ème}				

ESPACE BALNEO & BIEN-ETRE	
Réservé aux adultes de + 18 ans	
1 heure	18 €
2 heures	27 €
3 heures	31 €
Journée	43 €

LOCATION	
Tongs	2,50 €
Drap de bain	4 €
Peignoir	7 €
Kit complet	10 €

FITNESS	
Journée	6 €
Semaine	15 €
Mois	30 €
Saison	52 €

A SAVOIR	
Perte de carte d'accès	25 €
Dépassement horaire (par heure entamée)	12 €

ACTIVITES	
Aquatonic / Aquagym	12 €
Aquayoga	12 €
Aquabike	12 €
Réveil Musculaire / Circuit Training	12 €
Coaching Individuel (1 heure)	40 €
Coaching Individuel (1h30)	52 €
Coaching Individuel (2 heures)	68 €
Coaching Individuel Carte 5 Séances	190 €
Coaching Individuel Carte 10 Séances	350 €
Natation (45 min)	15 €
Carte 10 Séances	99 €

Pour rappel, les cours d'aquayoga, de fitness et de natation pourront être dispensés par le personnel dument diplômé en dehors de ces heures de travail ou par des tiers. Les recettes seront encaissées par Durancia et reversées aux intervenants, moyennant une commission de 20 %, sur chaque pratiquant, qui sera retenue par le centre Durancia.

ABONNEMENTS		
PASS	BALNEO	BALNEO & BIEN-ETRE
Pass 10 heures	85 €	125 €
Pass 20 heures	168 €	245 €

NOUVELLE OFFRE

NUXE SPA

LES NUXES MASSAGES®

(MIXTES)

30 MINUTES	45 MINUTES	1 HEURE 15
60,00 €	90,00 €	150,00 €
Relaxation plantaire Massage du dos Prodigeux® Crânien charismatique	Détente Deep Tissue Kashmir	Californien Deep Tissue Ayurvédique

+ MASSAGE SIGNATURE

1 HEURE
120,00 €
Détox Durancia

LES SOINS VISAGES

(MIXTES)

30 MINUTES	45 MINUTES	1 HEURE 15
60,00 €	90,00 €	150,00 €
Soin Visage Eclat Immédiat aux Fleurs	Soin Visage Fondamental aux Actifs Végétaux	Soin Visage d'Exception aux Fleurs et aux Plantes Précieuses

LES SOINS VISAGES HOLISTIQUES ANTI-AGE

LE 32 MONTORGUEIL ®

1 HEURE	1 HEURE 30	CURE
160,00 €	240,00 €	500,00 €
Soin Sublimateur de Jeunesse	Soin Holistique Lumière de Jeunesse	Escale Holistique

LES SOINS CORPS

(MIXTES)

30 MINUTES	45 MINUTES	1 HEURE 15
60,00 €	90,00 €	150,00 €
Gommage Rêve de Miel ®	Soin Corps Révélateur d'Eclat Prodigeux ®	Soin Corps Complet Rêve de Miel ®

LES ESCAPADES NIRVANESQUES

(MIXTES)

Escapade Essentielle	Escapade Douceur	Escapade Sérénité
1 HEURE 30	2 HEURES	2 HEURES 30
165,00 €	195,00 €	230,00 €
2 Soins de 45 Minutes au choix	45 minutes au choix	2 Soins de 1h15 au choix
	1h15 au choix	

LES EVASIONS EN DUO

(MIXTES)

Evasion Cocooning	Evasion Complice	Evasion Romantique
45 MINUTES	1 HEURE 30	1 HEURE 45

170,00 € / 2 pers	275,00 € / 2 pers	340,00 € / 2 pers
1 Soins de 45 Minutes En Duo au choix	15 minutes En duo au choix	15 minutes En duo au choix
	1 Soins de 1h15 En duo au choix	2 Soins de 45 minutes En duo au choix

LES PARENTHÈSES « DURANCIA »

(MIXTES)

Parenthèse Douceur	Parenthèse Détente	Parenthèse Durancia
2 HEURES 30	2 HEURES 45	3 HEURES 15
80,00 €	105,00 €	150,00 €
1 Accès à l'Espace Balnéo & Bien-être 2 heures	1 Accès à l'Espace Balnéo & Bien-être 2 heures	1 Accès à l'Espace Balnéo & Bien-être 2 heures
1 Nuxe Massage du Dos Prodigieux® 30 minutes	1 Nuxe Massage® Détente 45 minutes	1 Nuxe Massage® Californien 1h15

LES PARENTHÈSES « DURANCIA » EN DUO

(MIXTES)

Parenthèse Sérénité
2 HEURES 45
207,00 €
1 Accès à l'Espace Balnéo & Bien-être En duo 2 heures
1 Nuxe Massage® Détente En duo 45 minutes

SOINS ANTI-ÂGE		PRIX DE VENTE TTC EN €	PRIX AU L/KG EN €
Nuxellence® : SOINS RECHARGEUR DE JEUNESSE			
Nuxellence® Éclat (toutes peaux - tous âges - jour)	FLACON-POMPE 50 ML	46,80	936,00
Nuxellence® Detox (toutes peaux - tous âges - nuit)	FLACON-POMPE 50 ML	46,80	936,00
Nuxellence® Zone Regard (toutes peaux - tous âges)	TUBE 15 ML	35,35	2355,67
Crème Prodigieuse® Boost : 1^{ERS} SIGNES DE L'ÂGE - MULTI - CORRECTION			
Crème Prodigieuse® Boost - Concentré Préparateur Énergisant (toutes peaux)	FLACON-POMPE 100 ML	26,00	260,00
Crème Prodigieuse® Boost - Crème Gel Multi-correction (peaux normales à mixte)	TUBE-POMPE 40 ML	32,00	800,00
Crème Prodigieuse® Boost - Crème Soyeuse Multi-correction (peaux normales à sèches)	TUBE-POMPE 40 ML	32,00	800,00
Crème Prodigieuse® Boost - Baume-huile Récupérateur nuit (toutes peaux)	POT 50 ML	35,00	700,00
Crème Prodigieuse® Boost - Gel Baume Yeux Multi-correction	TUBE 15 ML	25,00	1656,67
Crème Prodigieuse® Boost - Base Lissante Multi-Perfection 5 en 1	TUBE 30 ML	25,00	833,00
Merveillance® expert : SOINS RIDES INSTALLÉES ET FERMETÉ			
Merveillance® expert - Sérum (toutes peaux)	FLACON-POMPE 30 ML	43,15	1438,33
Merveillance® expert - Crème Lift Fermeté (peaux normales)	POT 50 ML	39,50	790,00
Merveillance® expert - Crème Riche Lift Fermeté (peaux sèches à très sèches)	POT 50 ML	39,50	790,00
Merveillance® expert - Crème Nuit Lift Fermeté (toutes peaux)	POT 50 ML	39,50	790,00
Merveillance® expert - Contour des Yeux	TUBE 15 ML	30,90	2060,00
Nuxuriance® Ultra : SOINS REDENSIFIANTS ANTI-ÂGE GLOBAL			
Nuxuriance® Ultra - Sérum (toutes peaux)	FLACON-POMPE 30 ML	51,00	1700,00
Nuxuriance® Ultra - Crème-Fluide (peaux normales)	TUBE-POMPE 50 ML	49,00	980,00
Nuxuriance® Ultra - Crème Riche (peaux sèches à très sèches)	POT 50 ML	49,00	980,00
Nuxuriance® Ultra - Crème SPF20 PA+++ (toutes peaux)	TUBE-POMPE 50 ML	49,00	980,00
Nuxuriance® Ultra - Crème Nuit (toutes peaux)	POT 50 ML	49,00	980,00
Nuxuriance® Ultra - Contour Yeux & Lèvres (toutes peaux)	FLACON-POMPE 15 ML	38,50	2566,67
Nuxuriance® Ultra - Crème Mains Anti-tâches & Anti-âge (toutes peaux)	TUBE 75 ML	23,25	310,00
Nuxuriance® Ultra - Crème corps voluptueuse Anti-âge global	POT 200ML	55,55	277,75
Nuxuriance® Gold : SOINS ANTI-ÂGE ABSOLU			
Nuxuriance® Gold - Sérum Nutri-Revitalisant Anti-âge Absolu (peaux sèches, fragilisées par l'âge)	FLACON-POMPE 30 ML	65,00	2166,67
Nuxuriance® Gold - Crème-huile Nutri-Fortifiante Anti-âge Absolu (peaux sèches, fragilisées par l'âge)	POT 50 ML	59,00	1179,94
Nuxuriance® Gold - Baume Nuit Nutri-Fortifiant Anti-âge Absolu (peaux sèches, fragilisées par l'âge)	POT 50 ML	59,00	1179,94
Nuxuriance® Gold - Baume Regard Lumière Anti-âge Absolu (peaux sèches, fragilisées par l'âge)	POT 15 ML	46,00	3066,67

SOINS MULTI-FONCTIONS		PRIX DE VENTE TTC EN €	PRIX AU L/KG EN €
Huiles Prodigeuses®			
Huile Prodigeuse® - Huile Sèche Multi-Fonctions (visage, corps, cheveux - toutes peaux)	VAPORISATEUR 100 ML	24,90	249,00
	VAPORISATEUR 50 ML	19,90	398,02
Huile Prodigeuse® Riche - Huile Nourrissante Multi-Fonctions (visage, corps, cheveux - peaux très sèches)	VAPORISATEUR 100 ML	35,00	350,00
Huile Prodigeuse® Or - Huile Sèche Multi-Fonctions (visage, corps, cheveux - toutes peaux)	VAPORISATEUR 100 ML	39,05	390,50
	FLACON 50 ML	25,10	501,97
Huile Prodigeuse® Florale - Huile Sèche Multi-Fonctions (visage, corps, cheveux - toutes peaux)	VAPORISATEUR 100 ML	24,90	249,00
Soins Corps			
Prodigeux® huile de douche - Douche Précieuse Parfumée (toutes peaux)	TUBE 200 ML	10,35	51,75
Prodigeux® lait parfumé - Lait Corps Sublimateur (toutes peaux)	TUBE 200 ML	16,70	83,50
Maquillage Prodigeux®			
Poudre Éclat Prodigeux® - Poudre Compacte Bronzante Multi-Fonctions (toutes peaux - visage et corps)	POUDRIER 25G	30,15	1205,84

LES PARFUMS		PRIX DE VENTE TTC EN €	PRIX AU L/KG EN €
Prodigeux® le parfum	FLACON-SPRAY 30 ML SOUS ÉTUI	30,00	1000,00
	FLACON-SPRAY 50 ML SOUS ÉTUI	50,00	1000,00
	FLACON-SPRAY 100 ML SOUS ÉTUI	65,00	650,00
Prodigeux® Absolu de parfum	FLACON 30 ML	65,00	2166,67
Le Matin des Possibles - Eau de parfum	VAPORISATEUR 50 ML	55,55	1111,00
Le Soir des Possibles - Eau de parfum	VAPORISATEUR 50 ML	55,55	1111,00

SOINS NUXE SUN		PRIX DE VENTE TTC EN €	PRIX AU L/KG EN €
PROTECTEURS			
Crème Délicieuse Visage Haute Protection SPF 30	TUBE 50 ML	18,50	370,00
Crème Fondante Visage Haute Protection SPF 50	TUBE 50 ML	20,00	399,96
Huile Bronzante Visage et Corps Faible Protection SPF 10	FLACON-POMPE 150 ML	22,10	147,33
Spray Lacté Visage et Corps Moyenne Protection SPF 20	FLACON-POMPE 150 ML	21,05	140,33
Spray Fondant Visage et Corps Haute Protection SPF 50	FLACON-POMPE 150 ML	26,20	174,67
Huile Bronzante Visage et Corps Haute Protection SPF 30	FLACON-POMPE 150 ML	24,25	161,67
Lait Délicieux Visage et Corps Haute Protection SPF 30	TUBE 150 ML	23,20	154,67
Huile Lactée Capillaire Protectrice Hydratante	FLACON-POMPE 100 ML	15,75	157,50
APRÈS-SOLEIL			
Lait Fraîcheur Après-Soleil Visage et Corps	TUBE 200 ML CAPSULE-SERVICE	17,40	87,00
Shampooing Douche Après-soleil Corps et Cheveux	TUBE 200 ML CAPSULE-SERVICE	10,45	52,25
EAU FRAÎCHE SOLAIRE			
Eau Délicieuse Parfumante	FLACON-SPRAY 30 ML	17,70	590,00
	FLACON-SPRAY 100 ML	29,65	296,50

SOINS NUXE BODY		PRIX DE VENTE TTC EN €	PRIX AU L/KG EN €
SOINS ESSENTIELS PLAISIR			
Gel Douche Fondant (toutes peaux)	TUBE 200 ML CAPSULE-SERVICE	8,80	44,00
Gommage Corps Fondant (toutes peaux)	TUBE 200 ML CAPSULE-SERVICE	17,50	87,50
Lait Fluide Corps Hydratant 24H (peaux sèches)	FLACON-POMPE 200 ML	16,25	81,25
	FLACON-POMPE 400 ML	24,45	61,13
Crème Fondante Raffermissante (toutes peaux)	POT 200 ML	36,75	183,75
Déodorant Longue Durée (toutes peaux, même sensibles)	ROLL-ON 50 ML	9,45	189,00
Eau Délassante Parfumante	FLACON-SPRAY 30 ML	17,70	590,00
	FLACON-SPRAY 100 ML	29,65	296,50
SOINS EXPERT'S MINCEUR			
Huile Minceur Corps Anti-Capitons	FLACON-POMPE 100 ML	26,15	261,50

SOINS RÊVE DE MIEL® SOINS NUTRITIFS		PRIX DE VENTE TTC EN €	PRIX AU L/KG EN €
Gel Lavant Surgras Visage et Corps (peaux sèches et sensibles)	FLACON-POMPE 400 ML	16,25	40,63
Gel Nettoyant et Démaquillant Visage (peaux sèches et sensibles)	FLACON-POMPE 200 ML	12,90	64,50
Gommage Gourmand Nourrissant Corps (peaux sèches et sensibles)	POT 175 ML	22,10	126,29
Super Baume Réparateur au Miel (peaux très sèches et sensibles)	POT 40 ML	20,10	502,48
Crème Mains et Ongles (mains desséchées)	TUBE 50 ML CAPSULE-SERVICE	8,90	178,00
Stick Lèvres Hydratant (lèvres desséchées ou abîmées)	STICK 4 G	6,50	1625,00
Baume Lèvres Ultra-Nourrissant (lèvres desséchées ou abîmées)	POT 15 G	12,20	613,33
	POT 50 ML	27,20	544,00
Baume Visage Ultra-Réconfortant (peaux sèches et sensibles)	TUBE 30 ML	16,90	563,33
	FLACON-POMPE 400 ML	26,50	66,25
Crème Corps Ultra-Réconfortante 48h (peaux sèches et sensibles)	FLACON-POMPE 400 ML	26,50	66,25
Baume-Huile Corps Fondant au Miel (peaux très sèches et sensibles)	POT 200 ML	22,50	112,50

SOINS NUXE MEN		PRIX DE VENTE TTC EN €	PRIX AU L/KG EN €
LE RASAGE			
Rasage de Rêve - Gel de Rasage Anti-irritations	AEROSOL 150 ML	11,20	74,67
Baume Après-Rasage Multi-Fonctions	TUBE 50 ML CAPSULE-SERVICE	22,10	442,00
LES SOINS VISAGE			
Nuxellence® Men - Fluide Anti-Âge Rechargeur Jeunesse et Énergie (toutes peaux, tous âges)	FLACON-POMPE 50 ML	36,30	726,00
Gel Multi-Fonctions Hydratant (toutes peaux, même sensibles)	FLACON-POMPE 50 ML	21,65	433,00
Contour des Yeux Multi-Fonctions	FLACON-POMPE 15 ML	18,45	1230,00
L'HYGIÈNE			
Gel Douche Multi-Usages (toutes peaux, même sensibles)	TUBE 200 ML CAPSULE-SERVICE	9,25	46,25
Déodorant Protection 24H	ROLL-ON 50 ML	9,55	191,00

DURANCIA

À MONTGENEVRE

BALNÉO & SPA
RESTAURANT & BAR LOUNGE

HORAIRES HIVER 2019-2020

WEEK-ENDS « Premiers Flocons »	
Du 25/11/2019 au 08/12/2019	
LUNDI	FERME
MARDI	
MERCREDI	
JEUDI	
VENDREDI	
SAMEDI	11h – 20h
DIMANCHE	

Pré-Fin de SAISON	
Du 09/12/2019 au 15/12/2019	
Du 06/04/2020 au 26/04/2020	
LUNDI	12h – 20h
MARDI	
MERCREDI	
JEUDI	
VENDREDI	
SAMEDI	11h – 20h
DIMANCHE	

Haute-Saison	
Du 16/12/2019 au 12/01/2020	
Du 10/02/2020 au 08/03/2020	
LUNDI	11h – 20h
MARDI	11h – 21h
MERCREDI	11h – 20h
JEUDI	11h – 21h
VENDREDI	11h – 20h
SAMEDI	
DIMANCHE	
Moyenne Saison	
Du 13/01/20 au 09/02/2020	
Du 09/03/2020 au 05/04/2020	
LUNDI	11h – 20h
MARDI	
MERCREDI	
JEUDI	
VENDREDI	
SAMEDI	
DIMANCHE	

Sur invitation du Maire Guy HERMITTE, cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

ACTIVITES		
Aquatonic / Aquagym	Lundi	10h – 11h
Aquayoga	Mardi	10h – 11h
	Vendredi	10h – 11h
Aquabike	Mercredi	10h – 11h
Circuit Training	Jeudi	10h – 11h
Bébés Nageurs (Sur réservation uniquement)	Samedi	10h – 11h



La Smart Montgenèvre évolue : les travaux du « Pilier 2 » sont achevés !

Le pilier 2 de notre Smart Station, intitulé **Smart Ressources**, comprenait plusieurs éléments de développement, notamment le déploiement d'un réseau de fibre optique communal, la mise en place d'une vidéoprotection dans le village, la géolocalisation des navettes station, ou encore la modernisation des bornes de sortie de nos parkings.

Nos remerciements vont à la Région Sud, qui a subventionné le projet à hauteur de 172 500 €. Une aide financière inscrite dans le cadre du Contrat « Station de Demain ».



MONTGENÈVRE, PORTE D'ENTRÉE DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

